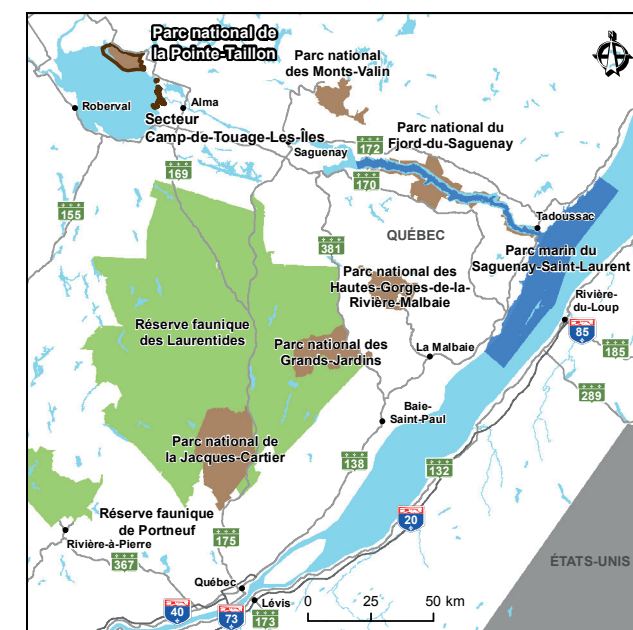


Photos : Mathieu Dupuis



Adresse civique du secteur Camp-de-Touage-Les-Îles
450 chemin du Golf,
Saint-Gédéon (Québec) GOW 2P0

Site de mise à l'eau de la baie Forest
48° 33' 41" N 71° 46' 02" W

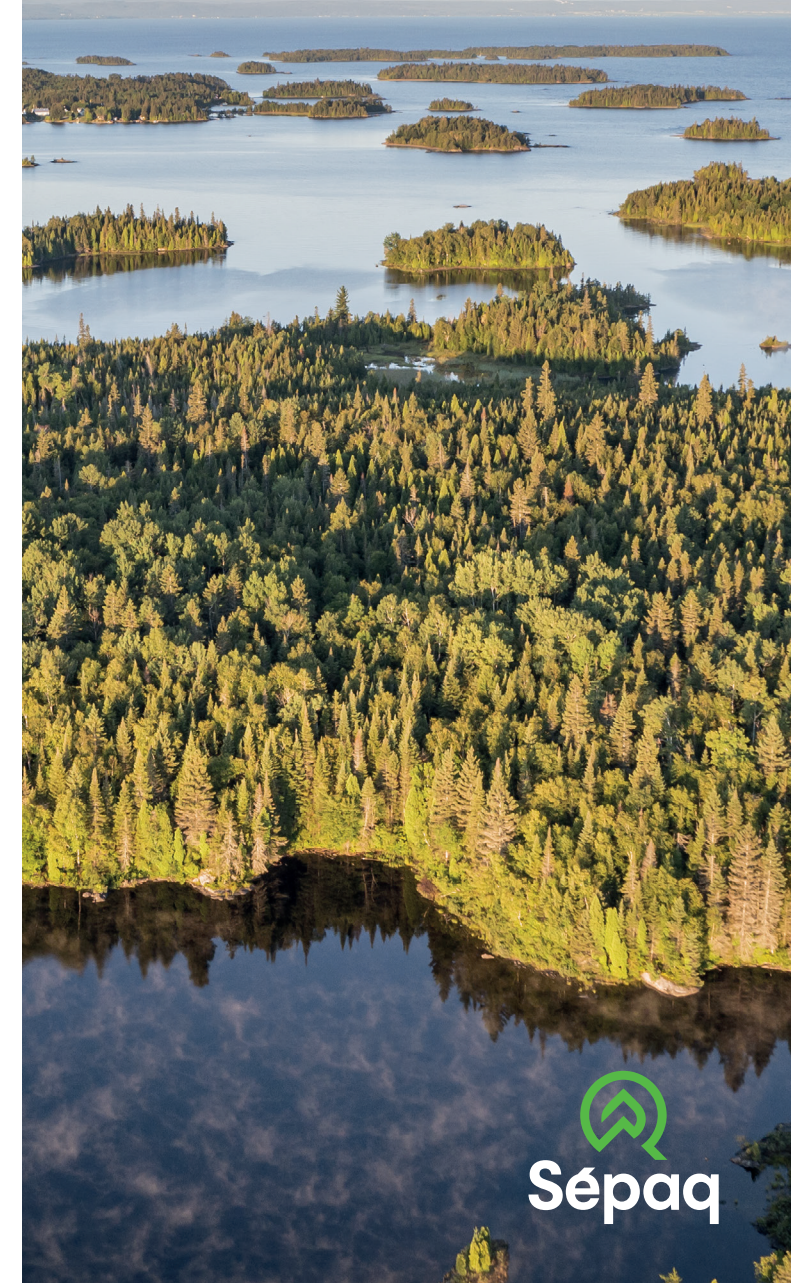
1 800 665-6527
418-347-5371 poste 6660
sepaq.com/pointetailon



Sépaq
Parc national
de la Pointe-Taillon

CARTE NAUTIQUE

SÉPAQ
PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON
Secteur Camp-de-Touage-Les-Îles



RÈGLEMENTATION ET ÉTHIQUE

- Rapportez tous vos déchets incluant le papier de toilette et produits d'hygiène sur les îles où il n'y a pas d'installation sanitaire.
- Camping et feux autorisés dans les endroits aménagés à cette fin.
- Afin de préserver les richesses naturelles pour les générations futures, il est interdit en tout temps de prélever des éléments naturels (animaux, plantes, bois mort, roches, etc.).
- La flore est sensible au piétinement. Il est obligatoire de demeurer sur les rives sablonneuses, les grèves et dans les sentiers aménagés.
- La nature présente un équilibre exemplaire. Les animaux y trouvent tout ce dont ils ont besoin pour se nourrir adéquatement d'où l'interdiction de nourrir la faune.
- Les animaux domestiques sont interdits sur les îles à l'exception des chiens-guides et des chiens d'assistance.
- Il est nécessaire de préserver un environnement sonore acceptable pour tous. En tout temps, minimisez le bruit.
- L'utilisation de drone est interdite.
- Vous devez toujours avoir en votre possession votre reçu de réservation ou votre autorisation quotidienne ou votre carte annuelle d'accès.

PÊCHE SPORTIVE

Pour pratiquer la pêche sportive dans l'aire faunique communautaire du lac Saint-Jean, toute personne de 14 ans et plus doit détenir une autorisation de pêcher émise par la Corporation de L'Activité Pêche Lac-Saint-Jean (CLAP). Pour obtenir de l'information supplémentaire, visitez : claplacsaintjean.com.

NAVETTE NAUTIQUE TAX-ÎLES

Service de navette quotidien vers les îles et excursion thématique. www.taxiles.ca

ÉQUINOX AVENTURE

Location d'embarcations de longue durée et excursions guidées. www.equinoxaventure.ca

BIBLIOTHÈQUE DE SURVIE

Découvrez la vie sauvage des livres en visitant la Bibliothèque de survie. Accédez aux îles de Saint-Gédéon où vous sont proposés de fabuleux décors de lecture. Des livres bravent le large pour vous y retrouver! Un récit relate l'ensemble de l'aventure et l'emplacement des bibliothèques se trouve sur le site de l'auteur : www.sagalane.com.

LES PRINCIPES SANS TRACE

Voici les sept principes d'éthique du plein air Sans trace :

1. Prévoyez et planifiez à l'avance.
2. Voyagez et campez sur des surfaces durables.
3. Gérez adéquatement les déchets.
4. Laissez intact ce que vous trouvez.
5. Minimisez l'impact des feux.
6. Respectez la vie sauvage.
7. Respectez les autres usagers.

EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

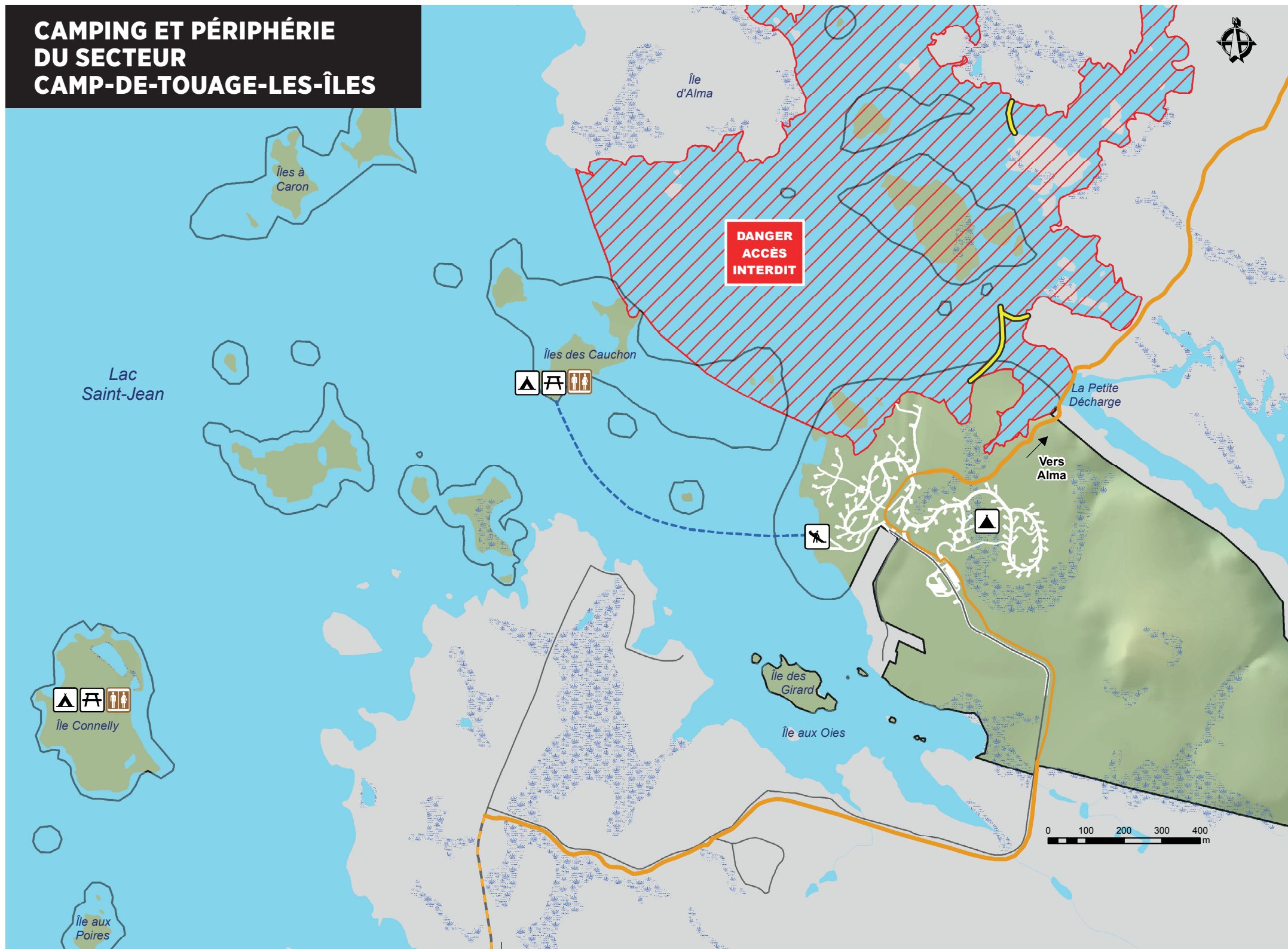
Les activités en plein air peuvent comporter certains risques.

Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés. Vous préparer adéquatement constitue le premier pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités.

Pour plus d'information, consultez notre site Web à sepaq.com/securite



CAMPING ET PÉRIPHÉRIE DU SECTEUR CAMP-DE-TOUAGE-LES-ÎLES



TRANSPORT CANADA EXIGE QUE VOUS AYEZ LES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS À BORD.

Pour plus d'informations, consultez le Guide de sécurité nautique de Transports Canada.



Pour les embarcations de 6 mètres et moins

- Le port d'un gilet de sauvetage ou d'un vêtement de flottaison individuel adéquat pour chaque personne à bord en tout temps;
- Une pagaie insubmersible en bonne condition;
- Un sifflet, un dispositif ou appareil de signalisation sonore;
- Une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 mètres;
- Une écope ou un dispositif de pompage de cale;
- Une lampe de poche étanche (si l'embarcation est utilisée après le coucher du soleil ou avant son lever ou en période de visibilité restreinte);
- Des feux de navigation sont requis si l'embarcation navigue après le coucher du soleil ou avant son lever ou par visibilité restreinte (brume).

Source : Guide de sécurité nautique, Transports Canada, tc.gc.ca/securitenautique

Nous vous recommandons fortement

- Une embarcation insubmersible en bonne condition et adaptée à la sortie;
- Le port d'un habit isothermique lorsque la température de l'eau additionnée à la température de l'air est inférieure à 37 degrés Celsius;
- Des vêtements en fibre synthétique ou des lainages (éviter le coton), adaptés aux conditions;
- Des sacs étanches ou des contenants rigides pour garder vos effets au sec;
- Une trousse de premiers soins dans un contenant étanche;
- Des chaussures protégeant les pieds, à semelles plates dotées d'une bonne adhérence en milieu aquatique;
- Un appareil de communication résistant à l'eau ou dans un sac étanche.



Informations sur le lac Saint-Jean :

Superficie : 1 003 km²
Profondeur moyenne : 11 m
Longueur : 43,8 km
Largeur : 24 km

?	Accueil / Information	⚠	Courant fort
🏕	Aire de pique-nique	🚧	Estacade
🏠	Camping / Prêt-à-camper	—	Sentier
🏠	Camping rustique	🚲	Piste cyclable
🚢	Marina / Débarcadère	🗺	Circuit suggéré
🚰	Mise à l'eau	🚢	Navette maritime
🏠	Relais	🛣	Réseau routier
🚻	Toilette	🗺	Limite du parc national
🚻	Toilette sèche	🚧	Zone de danger
🗺	Tour d'observation		

L'information fournie sur cette carte peut changer sans préavis. En cas de disparité, l'information sur le terrain doit prévaloir en tout temps.

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Il est aussi à noter que les limites représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Pour toute interprétation, se référer à la description technique officielle.

Données originales utilisées :
Banque de données Sépaq 2023
Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, 1996-2000.
Source des données utilisées :
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
©Gouvernement du Québec.

ESTACADES EN VUE ? ON REBROUSSE CHEMIN !

Les estacades sont un assemblage de bouées servant à prévenir d'un danger aux abords des centrales et évacuateurs; elles ne sont pas des bouées de sauvetage.

Il y en a près du Camp-de-Touage, à l'évacuateur 7 de Rio Tinto. **Aussitôt que vous les apercevez, vous devez rebrousser chemin et ne pas vous en approcher**, car le courant risque d'être de plus en plus puissant.



Recevez des messages textes pour vous tenir informés en cas de déversements ou de variation significative de niveau ou de débit dus à ses activités à ses centrales hydroélectriques gérées par l'équipe d'Énergie Électrique de Rio Tinto : energie.riotinto.com/notification

Informez-vous sur le niveau du Lac Saint-Jean : energie.riotinto.com

Numéro d'urgence Rio Tinto
418 662-1840

RioTinto

POUR UNE EXPÉDITION SÉCURITAIRE

Les activités nautiques en milieu naturel comportent des risques qui peuvent mener à l'hypothermie et à la noyade. Sur l'eau, dans l'eau ou près de l'eau, la préparation et la prévention sont la clé d'une expérience agréable et sécuritaire. La baignade sans surveillance n'est pas recommandée car elle comporte des risques considérables de noyade. N'oubliez jamais qu'un plan d'eau peut représenter un danger non apparent (dénivelé abrupt, fond glissant, etc.).

Avant de partir

- Consultez les conditions environnementales (niveau et température de l'eau, prévisions météorologiques). Au besoin, modifiez votre itinéraire ou reportez votre activité.
- Établissez un plan de route qui convient à tout votre groupe et prévoyez une procédure d'urgence. Avisez un proche de votre parcours et de sa durée. Il pourra aviser les secours si vous manquez à l'appel.
- Prévoyez de la nourriture et de l'eau en quantité suffisante pour un peu plus que la durée de votre séjour en cas d'imprévu.
- Prévoyez des vêtements isothermiques et de rechange.

Durant votre excursion

- Soyez bien visible sur l'eau. Portez des couleurs voyantes (orange, rouge, jaune, etc.) de même que votre vêtement de flottaison individuel, qui doit être attaché en tout temps.
- Assurez-vous de maîtriser les techniques pour contrôler l'embarcation.
- Restez en groupe et déplacez vous à deux embarcations minimum.
- À votre arrivée sur un site, attachez vos embarcations et placez vos équipements à l'abri de l'eau.
- Évitez de boire de l'eau de surface (ruisseaux, rivières, lacs) sans la traiter en raison de la présence du giardia.
- Évitez de consommer de l'alcool, des médicaments et de la drogue ou d'être sous leur effet pendant votre sortie sur l'eau.

Au retour de votre excursion

- Avisez votre proche de votre retour.

CODE DE CONDUITE DU PAGAYEUR

- Utilisez les sites de mise à l'eau aménagés et signalisés à cette fin.
- Rapportez tous vos déchets.
- Ne nourrissez pas les animaux.
- Informez les employés du parc des situations d'urgence, des anomalies et des bris.
- Demeurez dans les sentiers de portage et utilisez les aires désignées de mise à l'eau, de pique-nique et de campement.